

CHEF  
DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL  
DES  
FINANCES ET DES DOUANES

Berne, le 14 Février 1903



Mon cher collègue et ami!

L'espèce est à la séance de mardi, quoi qu'il faille toujours plus de temps qu'on se présume pour vaincre dans les derniers retranchements cette satanée grippe, surtout quand elle a comme chez moi une acuité particulière et qu'elle s'attaque aux fonctions du cœur. - Je ne puis par conséquent en discussion mardi la réponse à faire aux Genevois concernant la Faucille, mais si elle devait venir en mon absence et qu'une décision ne peut être différée, je te prie de bien vouloir catégoriser mon opinion, c'est que j'y dois répondre aux Genevois qu'aucune démarche ne sera faite par le Comité Fédéral en faveur de la Faucille au cours des démarches qui se poursuivent pour obtenir du Gouvernement français la concession du Trank. Veillez à ce que pendant ce temps une décision du Gouvernement français ne sera pas venue. - Les Genevois devr

Quantus  
mutatus  
ab illo!

Dodis



pourrait comprendre que nous ne  
 pouvons pas simultanément  
 réclamer le Trask. Vallorbes et  
 la Faucille - couvrir deux lieues  
 à la fois - , qu'en venant in-  
 siter par un dévouement pour  
 la Faucille, nous affaiblirions  
 du coup celle qui se fait pour  
 le Trask. Vallorbes et qui ce soir  
 un singulière manière d'assu-  
 rer la création de la dévotion  
 des Chambres qui ont reconnu  
 l'utilité et l'urgence du projet  
 Trask. Vallorbes qui de venir  
 en ce moment parler de la  
 Faucille! - Précisément, les  
 généraux sont égarés  
 et oublient complètement  
 les devoirs supérieurs de la  
 politique fédérale!

Je te suis affectueusement  
 la main:

Combe